

Domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe  
féminin, né ce jourd'hui à deux heures du matin, en cette commune, D'au-  
maitoy, situé à la Haugz, de lui déclarant et de Catherine Casté, son épouse, et  
auparavant déclaré vouloir donner le prénom de Marie Mathilde; la dite  
déclaration et présentation, faite en présence de Joseph Boudiborne, premier  
sénéchal, majeur, âgé de trente sept ans, cultivateur et de Pierre Rabouat,  
second sénéchal, majeur, âgé de quarante ans, professeur de charpentier,  
tous deux domiciliés en cette commune; le déclarant et témoins requis  
de signer avec nous le présent acte de naissance ont déclaré ce travail  
après lecture faite.

MILLET

Clos et arrêté par nous maire de la commune de  
Labastide St George soussigné

Labastide le 31 décembre 1841

MILLET